

Compte rendu des réunions d'informations sur le développement du numérique

Chers parents,

Suite aux deux réunions d'informations destinées aux parents d'élèves de 5^{ème} et 4^{ème}, nous vous communiquons un bref compte rendu des grandes lignes abordées.

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la rentrée scolaire 2016-2017, le collège Chambertin a mené une réflexion avec ses équipes en 2015-2016 sur l'outil numérique qui a débouché sur un plan de développement numérique. L'année dernière nous avons mis en place la Phase 1. Cette année, nous mettons en place la phase 2 avec le développement du cartable numérique en remplacement du cartable physique. En réponse à la problématique récurrente du poids des cartables, nous remplaçons tous les livres et cahier d'exercices par un ordinateur Chromebook. Cet ordinateur est un outil à vocation pédagogique exclusivement, préconfiguré pour un usage scolaire. Les versions numériques des livres et cahiers d'exercices y seront intégrées. Un environnement de travail sera installé avec les applications nécessaires à ses missions pédagogiques (audio, vidéo, lecture PDF, etc...) que l'élève ne pourra modifier.

Toutes les classes ne sont pas concernées. Les 3^e ne le seront que l'année suivante par montée pédagogique. Les 6^e étant dans le cycle 3 d'études depuis la réforme du collège ne sont pas concernés.

Ce matériel, dont l'achat est pris en charge financièrement par le collège Chambertin, répond parfaitement aux objectifs annoncés dans notre projet d'établissement :

- L'autonomie de l'élève
- Le sens des responsabilités de l'élève
- La professionnalisation de l'élève
- L'individualisation de la prise en charge de l'élève
(Phase 3 du plan de développement numérique)

De plus, l'accès au support sera restreint au mode kiosque. La classe complète sera sous contrôle à distance de l'enseignant. Le cartable numérique sera un véritable outil pédagogique.

Nous souhaitons qu'à terme, il y ait la possibilité de mettre des évaluations en ligne et des devoirs dédiés. Nous tenons à préciser que la pratique de l'écrit sera conservée. En effet, nous ne souhaitons pas nous diriger vers un usage unique du numérique. La prise de note et les devoirs écrits à la main subsisteront.

La remise des PC, prévue pour la deuxième semaine de la rentrée, sera précédée par la signature **d'une convention de mise à disposition**. Celle-ci sera en ligne à compter du 24 août et comportera toutes les informations notamment celles nécessaires à la souscription d'une assurance obligatoire contre le bris et le vol. Dès à présent nous vous recommandons de prévoir dans le choix du cartable un compartiment adapté, ainsi qu'une protection en verre trempé de l'écran.

Dans l'attente de nous retrouver à la prochaine rentrée scolaire, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, d'excellents congés.

La direction